



Modification POS

Par esther4

Bonjour,

je voudrais juste avoir un petit renseignement, j'ai acheté un terrain constructible en 2004 avec une certificat urbanisme, permis de construire, autorisation service vétérinaire. L'agriculteur plus loin ne voulant pas de construction vers chez lui à contester le permis et grâce aux syndicats agricole à réussi à le faire annuler (pourtant j'étais à plus de 100 m de la ferme). L'année d'après il vend sa ferme et n'a donc désormais plus d'animaux, seulement sa maison qui est 2 terrains à coté du mien. Vu comme c'était parti avec l'agriculteur nous avons donc acheté un terrain ailleurs et garder celui ci en friche . L'année dernière on me demande si je veux pas vendre mon terrain, une personne voulant y construire une maison, je lui dit pas de soucis je vais demander le nécessaire, mon terrain est dans le village et il n'y a plus de ferme, mais malheureusement on me refuse le certificat d'urbanisme car on me dit le plan d'occupation des sols a été changé en 2008 et la commune a mis mon terrain en zone agricole (pourtant il y a des maisons des 2 côtés). J'ai contacté le maire pour contester tout ça mais me dit la modification a été faites dans les règles de l'art, qu'une enquête a été faites mais en aucun cas on a été prévenu qu'une modification était en cours, et nous n'habitons pas dans le village. Merci de m'aider un peu car je sais pas trop quoi faire. J'ai contacté le département qui n'en revient pas non plus ils nous ont envoyé tous les papiers par rapport aux modifications et nous dises que c'est fait exprès mais que faire. Je répète on a jamais été mis au courant. Merci